

Labour Arbitration in Canada, par A.-W.-R. CARROTHERS. Un vol., 6½ po. x 9½, relié, 204 pages — BUTTERWORTHS, Toronto, 1961

Marcel Côté

Volume 39, numéro 1, avril-juin 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001897ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001897ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Côté, M. (1963). Compte rendu de [*Labour Arbitration in Canada*, par A.-W.-R. CARROTHERS. Un vol., 6½ po. x 9½, relié, 204 pages — BUTTERWORTHS, Toronto, 1961]. *L'Actualité économique*, 39(1), 144-145.
<https://doi.org/10.7202/1001897ar>

le sterling (juin 1961). Les partisans du taux de change fluctuant trouveront, dans l'appendice, des arguments à l'appui de leur thèse. Bernard Bonin

Labour Arbitration in Canada, par A.-W.-R. CARROTHERS. Un vol., 6½ po. x 9½, relié, 204 pages. — BUTTERWORTHS, Toronto, 1961.

Monsieur A.-W.-R. Carrothers, professeur de Droit et directeur de l'Institut des Relations industrielles de l'Université de la Colombie-Britannique, analyse dans un ouvrage, les différentes procédures d'arbitrage qui existent dans chacune des provinces canadiennes de droit commun.

Il essaie de montrer qu'en même temps qu'elles accordent aux ouvriers le droit de s'associer en vue de revendiquer pour améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail, les différentes législations ouvrières de ces provinces doivent prévoir, du même coup, un mécanisme de réglementation des disputes qui s'élèvent entre patrons et syndiqués.

Parmi les deux grandes catégories de conflits qui surviennent au sein de l'entreprise syndiquée (les conflits d'ordre économique, survenant lors de la négociation de la convention collective, et ceux qui concernent la violation de droits établis au préalable par les deux parties et qui prennent naissance au cours de l'administration de cette même convention) l'auteur ne retient que la deuxième.

Après un court exposé sur l'histoire de la législation ouvrière canadienne, M. Carrothers analyse la loi des syndicats ouvriers (*trade union act*) des provinces anglaises afin de vérifier si le droit d'association est bien reconnu aux travailleurs de ces mêmes provinces. Une fois que le statut légal de la convention collective est reconnu, il s'applique à vérifier, par l'examen des différentes lois provinciales sur les relations ouvrières (*labour relations act*), si un mécanisme de réglementation des griefs a également été prévu.

L'auteur consacre la majeure partie de son volume à l'analyse de ce double mécanisme : le conseil de conciliation et le conseil d'arbitrage. Après avoir décrit la fonction du conseil de conciliation, sa composition, son objectif, il concentre son étude sur la façon dont est constitué le tribunal d'arbitrage, une fois que le conseil de conciliation s'est révélé impuissant à régler la dispute, sur les pouvoirs que les différentes lois provinciales lui accordent. Il étudie enfin la loi sur l'arbitrage (*arbitration act*) des provinces anglaises en vue d'y découvrir les différentes procédures d'arbitrage qui sont en vigueur et d'y dégager la valeur juridique du jugement final que les membres du tribunal doivent rendre après avoir siégé.

L'auteur alimente son analyse de la législation ouvrière des provinces anglaises, de nombreux exemples pratiques puisés dans les décisions prises au cours de différentes disputes.

Cette étude très sérieuse du mécanisme de réglementation des griefs, tel qu'il existe au Canada anglais, mérite notre attention. Elle représente une bonne synthèse. L'auteur a su regrouper et agencer, sur une base comparative, ces nombreux articles de lois.

LES LIVRES

Disons enfin que M. Carrothers ne se contente sûrement pas de répéter ce que d'autres ont déjà rapporté avant lui, puisque les bons ouvrages canadiens sur le sujet sont très rares.

Marcel Côté

Megalopolis, par JEAN GOTTMANN. Un vol., 6½ po. x 9½, relié, 810 pages, 227 cartes. — TWENTIETH CENTURY FUND, 1961. (\$10.00).

Dans cet ouvrage, on trouvera une excellente analyse d'un phénomène très complexe et essentiellement dynamique, l'urbanisation. L'auteur étudie la région des États-Unis qui commence un peu au nord de Boston et qui va jusqu'au sud de Washington, en longeant l'Atlantique. Elle comprend donc le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut, le New Jersey, le Delaware, le District of Columbia, une bonne partie du Maryland, de l'état de New York et de la Pennsylvanie, et une faible partie du New Hampshire et de la Virginie. Sur cet axe se trouvent cinq très grandes métropoles, Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington et une bonne douzaine de villes de moindre importance (200,000 à 800,000 habitants), d'où le choix du titre de l'ouvrage.

Dans cette région, qui abrite environ 40 millions d'individus et dont le niveau de revenu par tête est certainement plus élevé que dans n'importe quelle autre région de dimensions comparables dans le monde, on se retrouve constamment en face des efforts de l'homme pour aménager son milieu. Après avoir exposé les caractéristiques de la région, M. Gottmann en présente l'histoire, tout au moins dans ses grandes lignes. Il fait bien ressortir le rôle de « charnière » qu'a pu jouer Megalopolis par rapport au reste du pays.

En présentant la deuxième partie de son ouvrage, l'auteur parle avec raison d'une révolution dans l'utilisation du sol. On constate, en effet, que la distinction traditionnelle entre l'urbain et le rural devient pour le moins problématique lorsqu'il s'agit d'analyser une région telle que Megalopolis. On le constatera en lisant le chapitre sur l'agriculture écrit par M. Edward Higbee. On le constatera également en s'intéressant à l'utilisation que l'on fait des forêts. On verra, par exemple, qu'en dépit du fait que la région ne constitue que 1.8 p.c. de la superficie des États-Unis, elle n'en produit pas moins 5.1 p.c. des produits agricoles vendus dans le pays. On verra aussi que dans cette région d'urbanisation intense, les forêts occupent encore près de la moitié de la superficie totale.

Il est assez significatif de constater que le chapitre sur l'organisation commerciale requiert plus d'espace dans l'ouvrage que celui sur les manufactures. Il s'agit, en effet, d'une région où les services prennent une importance énorme. Ce phénomène fournit, d'ailleurs, à l'auteur l'occasion de démontrer l'apparition graduelle d'un secteur « quaternaire », dont le critère distinctif pourrait être le degré de connaissances exigé par certaines activités et les responsabilités qu'elles comportent (les services qui comportent des transactions, l'analyse, la recherche, la prise de décision, l'éducation et l'administration publique).